

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda item 4, 6.1, 7 and 8

CRD10

ORIGINAL LANGUAGE ONLY

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME FAO/WHO COORDINATING COMMITTEE FOR AFRICA

Twenty-fifth Session

Kampala, Uganda

27 - 31 January 2025

Comments by Senegal

Point 4 à l'ordre du jour

CX/AFRICA 25/25/4

Position : Le Sénégal remercie la FAO et l'OMS pour leurs initiatives en faveur de la sécurité sanitaire des aliments (SSA) et pour la facilitation des échanges intra-africains :

➤ **Recommandations pour le Projet de Renforcement des capacités sur les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication des PME**

- Impliquer les pays concernés dès la conception des projets pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques ;
- Adapter les formations selon les cibles et tenir compte des contextes nationaux ;
- Assurer la pérennité des formations en s'appuyant sur les structures nationales de formation, d'encadrement et de financement;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement pour garantir l'atteinte des résultats escomptés.

➤ **Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) :**

Dans le cadre de l'effectivité de la ZLECAf, le Sénégal plaide pour l'établissement de systèmes nationaux de contrôle harmonisés, favorisant la délivrance et la reconnaissance mutuelle de l'équivalence des certificats, ce qui renforcera les échanges commerciaux intra-africains.

➤ **Evaluation des Systèmes nationaux de contrôle et capacités phytosanitaires :**

Le Sénégal salue l'initiative visant à évaluer les systèmes nationaux de contrôle des aliments et les capacités phytosanitaires. Toutefois, il est essentiel pour une meilleure représentativité des résultats de l'élargir à d'autres pays tout en tenant compte des spécificités nationales.

➤ **Alliance de l'OMS sur la sécurité sanitaire des aliments :**

Le Sénégal se félicite de la création de l'Alliance autour de la sécurité sanitaire des aliments, visant notamment à renforcer la surveillance des maladies d'origine alimentaire.

- Ce renforcement permettra de mieux refléter les réalités nationales et d'obtenir une estimation plus précise du fardeau lié à ces maladies.
- Il contribuera également à améliorer les scores des pays lors de l'évaluation externe conjointe du Règlement Sanitaire International (RSI).

➤ **INFOSAN :**

Au-delà du renforcement des capacités, le Sénégal insiste sur la nécessité de renforcer la collaboration entre les points INFOSAN d'Afrique, notamment en cas d'alerte liée à la sécurité sanitaire des aliments. Un cadre africain structuré devrait être mis en place pour faciliter ces échanges.

➤ **Initiative « Marché Santé » :**

Le Sénégal recommande l'intégration des nouvelles directives du Codex sur les marchés traditionnels dans les projets pilotes, afin de renforcer leur mise en œuvre et leur généralisation à l'échelle nationale et continentale.

Point 6.1 à l'ordre du jour

CX/AFRICA 25/25/6

Position :

Le Sénégal souligne l'importance de la communication des activités à l'échelle régionale et exhorte la coordination à intensifier ses efforts en se basant sur les recommandations issues du questionnaire en ligne, auquel le Sénégal a répondu.

Point 7 à l'ordre du jour

CX/AFRICA 25/25/7

Position :

Le Sénégal se félicite de l'adoption du plan stratégique du Codex 2026-2031 et propose :

- La création d'un groupe de travail électronique pour l'élaboration du plan d'actions du CCAFRICA ;
- La désignation de parrains africains pour promouvoir les normes Codex, notamment le Président de l'Union Africaine (UA), de hautes autorités des Communautés économiques régionales et d'anciens Présidents des États membres.

Point 8 à l'ordre du jour

CX/AFRICA 25/25/10 Add.1

Position :

Le Sénégal salue l'enquête sur l'utilisation et l'impact des normes du Codex dans la région et appuie les recommandations formulées, en particulier :

La disponibilité de données au niveau des pays

- Une meilleure adoption de normes Codex au niveau national
- La mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact économique et sanitaire des normes Codex dans les pays de la région.